



Portrait DE LA Biodiversité

TRETS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY

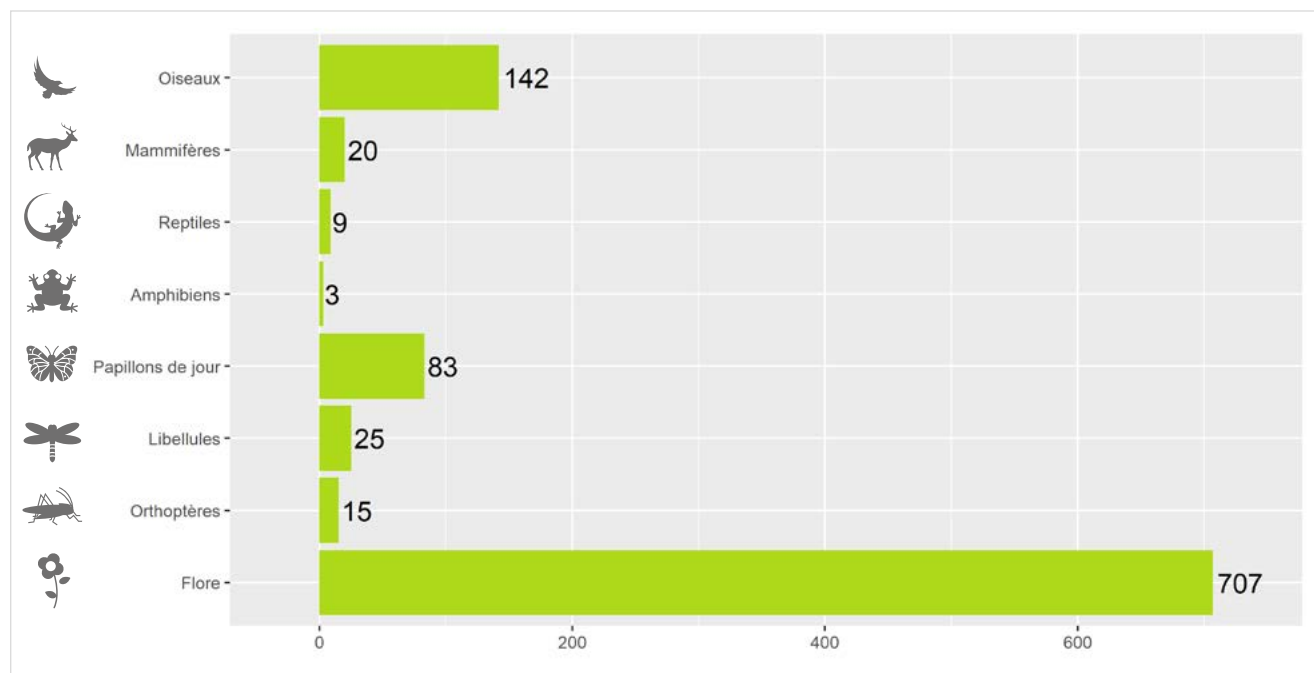


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

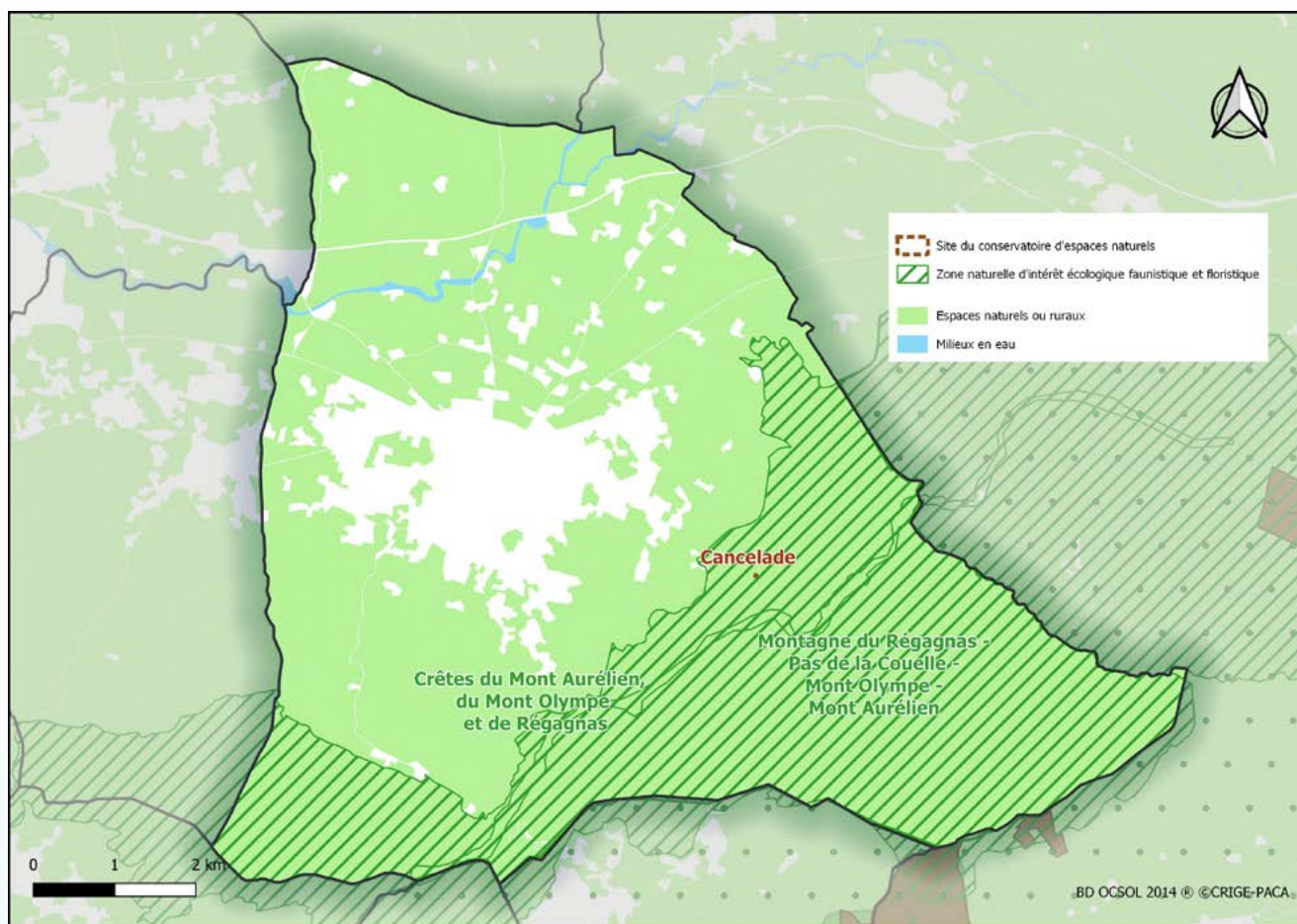
1 105 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Trets, soit 19% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 138 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 31 à l'échelle régionale.

La compilation de 18 414 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Trets (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Trets

D'une surface de 70 km², 87% de la commune de Trets sont des espaces naturels et ruraux. 40% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Traversant la commune, **l'Arc** et ses affluents présentent localement des tronçons de végétation rivulaire qui offrent abri, zone de chasse, zone de reproduction et couloir de déplacement à certaines espèces, dont des libellules patrimoniales¹.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

La montagne du Régagnas, le pas de la Couelle et le mont Olympe accueillent des espèces typiques des milieux provençaux méditerranéens. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chêne vert et au pin d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© Laurent ROUSCHMEYER



Outarde canepetière

P **LR**

L'Outarde canepetière est une espèce steppique qui s'est adaptée aux plaines ouvertes avec de l'activité agricole principale. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse et peu dense : friches, jachères, parcours, prairies, cultures fourragères, mais aussi plateformes aéronautiques. Les mâles en parade gonflent leur collier de plumes noires et sont facilement repérables aux « prouts » qu'ils émettent. Ceci a valu son nom de cane « petière » à l'espèce.

© Gregory DELAUNAY



Genette commune

P

Les milieux fréquentés par la Genette commune sont assez variés, de la forêt à la garrigue, avec des promontoires rocheux qu'elle utilise comme crotties. Ce mammifère carnivore, nocturne et discret est arrivé sur le territoire du fait de l'homme.

© Nicolas FUENTO



Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.

© Aurélien AUDEVARD



Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.

© J. UGO - CBNMED



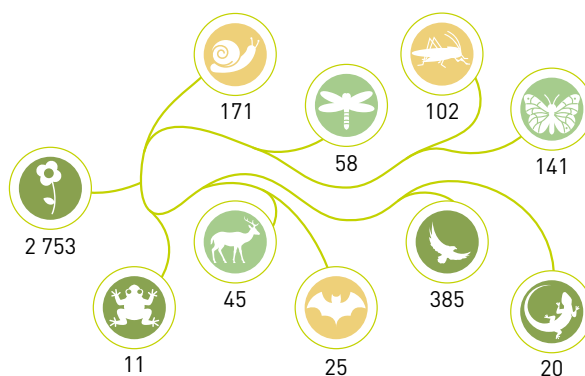
Crapaudine de Provence

P

La Crapaudine de Provence affectionne les pelouses sèches et rocailleuses et les garrigues écorchées. Pionnière, elle colonise les secteurs pâturés, zones de débroussaillage DFCI, etc.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📠 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

